



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

**F**

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

## Trente-septième session

**Amman (Jordanie), 5-8 février et 4-5 mars 2024**

## Déclaration du porte-parole du secteur privé

Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter à tous la bienvenue, au nom des acteurs du secteur privé de la région, qui se sont réunis le 30 janvier 2024 à l'occasion d'un dialogue organisé conjointement par la FAO, la Banque islamique de développement (BID), la Société islamique pour le développement du secteur privé (ICD) et le Forum des affaires du groupe BID (THIQAH).

1. Cette réunion de dialogue a rassemblé non moins de 220 parties prenantes diverses issues de petites, moyennes et grandes entreprises, d'organisations régionales d'appui au secteur privé, telles que l'Union des chambres arabes et la Chambre islamique de commerce, d'industrie et d'agriculture, ainsi que d'institutions financières régionales, comme le Programme du Golfe arabe pour les organisations de développement des Nations Unies (AGFUND), le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Société financière internationale (IFC) et la Société islamique pour le développement du secteur privé (ICD), afin de débattre des efforts de collaboration qui permettront d'accomplir des progrès durables et d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) dans la région, et d'établir des stratégies à ce sujet.

2. Permettez-moi, aujourd'hui, de vous faire part de constatations et d'éléments factuels qui confirment la place centrale du secteur privé dans la transformation des systèmes agroalimentaires, en particulier dans les régions comme le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, où les entreprises privées, petites ou grandes, jouent un rôle crucial dans l'introduction d'innovations, de technologies et de pratiques efficaces tout au long de la chaîne de valeur agroalimentaire, favorisant ainsi la création de produits à valeur ajoutée.

3. Forts de leurs ressources, de leur expertise et de leurs approches axées sur les marchés, les acteurs du secteur privé de notre région sont en mesure de contribuer sensiblement à l'accroissement de la productivité, au renforcement de la résilience des communautés agricoles et au développement agricole durable.

4. En préparation de la session de la Conférence régionale, la FAO et les partenaires ont organisé et articulé le dialogue en trois séances thématiques. Les animateurs et les intervenants ont parfaitement facilité les débats, qui ont abouti aux résultats ci-après.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

5. **La première séance**, qui avait pour thème «Améliorer les financements et les investissements afin d'accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires pour une vie meilleure», a porté sur les principales difficultés entravant le financement d'investissement dans le secteur agricole de la région, comme l'accès limité au capital, l'insuffisance des infrastructures financières et les obstacles réglementaires. Plusieurs parties prenantes ont souligné qu'il importait d'autonomiser les petits agriculteurs, de tirer parti des investissements du secteur privé et de créer des environnements porteurs.

6. Permettez-moi de vous communiquer à présent les principales solutions et stratégies proposées aux délégués et à la FAO aux fins d'un accroissement des financements et des investissements et, partant, d'une *amélioration des conditions de vie*:

- a. autonomiser les petits agriculteurs en les prenant en considération dans les efforts d'inclusion financière et en mettant à leur disposition des produits financiers sur mesure et un accès au crédit adapté;
- b. promouvoir les financements mixtes, notamment ceux qui associent différents instruments financiers pour attirer des investisseurs divers, en tenant compte de la forte intensité capitalistique de l'agriculture;
- c. encourager la collaboration avec des investisseurs du secteur privé de niveau local ou international et créer des fonds agricoles spéciaux et des partenariats avec des institutions financières;
- d. préconiser des réformes des politiques qui passent par la rationalisation des processus administratifs et l'élimination des obstacles réglementaires, et inciter le secteur privé à s'investir dans l'agriculture;
- e. élaborer et adopter des stratégies de réduction des risques, mettre en œuvre des stratégies pour atténuer les risques considérés comme liés aux investissements agricoles et renforcer l'attractivité des investissements agricoles pour les financiers;
- f. promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes dans l'agriculture et renforcer la résilience du secteur grâce à la participation de jeunes entrepreneurs;
- g. mettre en évidence le potentiel de rentabilité des investissements agricoles et utiliser des données et des produits financiers novateurs pour modifier l'image du secteur;
- h. reconnaître et quantifier les avantages environnementaux et sociaux de l'agriculture et faire ressortir plus nettement les avantages économiques des investissements dans des pratiques agricoles durables.

7. **La deuxième séance** a porté sur le rôle de chef de file du secteur privé dans la transformation visant à rendre les systèmes agroalimentaires résilients et durables aux fins de l'*amélioration des conditions de vie*. Les intervenants ont présenté des initiatives fructueuses consistant à faciliter l'accès aux marchés, aux financements et aux technologies pour les groupes habituellement laissés pour compte, contribuant ainsi à une répartition plus équitable des avantages au sein des systèmes agroalimentaires.

8. Néanmoins, les participants aux débats ont insisté sur les évolutions et obstacles principaux auxquels les dirigeants du secteur privé étaient confrontés s'agissant de rendre les systèmes agroalimentaires résilients et inclusifs. En voici quelques exemples:

- a. La dichotomie entre sécurité financière et sécurité alimentaire met en évidence la nécessité de disposer non seulement de denrées alimentaires mais aussi d'un revenu.
- b. Le débat sur l'opposition entre agriculture durable et maximisation de la productivité agricole suscite des préoccupations quant à l'équilibre à trouver entre durabilité écologique et production alimentaire.

- c. Le rôle du secteur privé dans la transformation des systèmes agroalimentaires s'étend au-delà des activités agricoles primaires, d'où la nécessité de collaborer avec des organisations comme la FAO.
- d. Le rôle central du secteur alimentaire dans l'innovation agricole met en lumière le caractère interdépendant de l'agriculture primaire et de la transformation, la fabrication et la distribution des aliments.
- e. La transformation des systèmes agroalimentaires nécessite des solutions globales, qui étendent la collaboration au-delà de l'agriculture jusqu'à des questions telles que les infrastructures, le transfert de technologie et l'intégration de la filière d'approvisionnement.

9. Il ressort de la synthèse des débats menés lors de la deuxième séance que le secteur privé, y compris les sociétés, les institutions financières et les organisations professionnelles, sont en mesure de contribuer à la création de systèmes agricoles résilients qui puissent résister aux chocs, s'adapter au changement climatique et assurer la sécurité alimentaire. Outre la promotion de la résilience, le rôle de chef de file du secteur privé est essentiel s'agissant de favoriser le caractère inclusif des systèmes agroalimentaires. Les sociétés peuvent collaborer activement avec les petits agriculteurs, les entreprises dirigées par des femmes et les communautés vulnérables, afin de créer des possibilités d'émancipation économique et d'inclusion sociale.

10. Grâce à la collaboration avec des organisations comme la FAO, les dirigeants du secteur privé peuvent aligner leurs stratégies sur les cadres de durabilité mondiaux, en veillant à ce que leurs efforts de transformation contribuent non seulement à la réussite des entreprises mais aussi au bien-être des communautés et à l'amélioration générale des conditions de vie. Cette collaboration entre le secteur privé, la FAO et le secteur public peut être le signe d'un engagement commun en faveur de systèmes agroalimentaires résilients, inclusifs et améliorés, au service de tous.

Par conséquent, nous appelons les délégués et la FAO à soutenir activement les solutions que nous proposons, à savoir:

- a. adopter des stratégies globales qui reconnaissent l'importance de la sécurité des revenus en complément de la sécurité alimentaire, et mettre en œuvre des initiatives pour permettre aux communautés de surmonter les difficultés économiques qu'elles rencontrent;
- b. promouvoir des techniques et technologies novatrices pour stimuler la productivité tout en protégeant l'environnement, et souligner qu'il importe de trouver des approches qui concilient durabilité et rendements accrus;
- c. favoriser la collaboration entre le secteur privé et les organisations internationales afin de tirer parti des ressources, des connaissances et de l'expertise disponibles; reconnaître que la capacité d'innovation du secteur privé est un atout considérable pour relever les défis complexes de l'agriculture;
- d. encourager les innovations dans les installations de transformation des aliments et de post-production afin d'améliorer la performance globale de l'agriculture; reconnaître les contributions du secteur alimentaire à la compétitivité, à la qualité des aliments et à la sécurité sanitaire dans le cadre de la transformation des systèmes agroalimentaires;
- a) reconnaître le caractère dynamique du secteur agricole et se tenir au courant des dernières avancées; étudier la possibilité de nouer des partenariats et d'échanger des connaissances avec d'autres transformateurs et professionnels de la région afin de stimuler la collaboration intersectorielle et la transformation.

11. **La troisième séance** avait pour thème «Le rôle de la technologie et de l'innovation dans la transformation des systèmes agroalimentaires». La technologie et l'innovation jouent un rôle primordial dans la transformation des systèmes agroalimentaires, en particulier pour ce qui est de la collaboration avec des organisations de développement comme la FAO. Le rôle de cette dernière est de promouvoir des approches inclusives, en veillant à ce que la technologie bénéficie à toutes les parties prenantes, y compris les petits agriculteurs et les communautés marginalisées.

12. Les défis mis en évidence par les participants concernaient des aspects techniques, l'inclusion sociale et l'accessibilité. Il est crucial de relever les défis techniques pour améliorer la productivité, la durabilité et l'efficacité générale du secteur agricole. Les défis associés à l'inclusion des petits agriculteurs et des communautés marginalisées ont été soulignés, d'où l'impératif de régler les problèmes d'inclusion sociale. Les participants ont aussi insisté sur les difficultés auxquelles étaient confrontés les agriculteurs, en particulier les petits exploitants, dans l'accès au crédit, aux technologies et aux intrants essentiels.

- a. les pratiques agricoles traditionnelles reposent souvent sur des intrants chimiques qui peuvent être dangereux pour l'environnement à long terme;
- b. faire en sorte que les pratiques de production et de récolte soient durables;
- c. fournir aux agriculteurs des conseils accessibles et fiables;
- d. aider les petits exploitants à adopter des pratiques agricoles durables;
- e. accès limité des petits producteurs aux financements;
- f. favoriser un environnement propice à la réussite des jeunes entreprises;
- g. lever les obstacles au démarrage et à la croissance des jeunes entreprises.

13. En favorisant les partenariats et en renforçant les capacités des petits agriculteurs, le secteur agricole peut attirer une nouvelle génération d'innovateurs et d'entrepreneurs, qui feront avancer la transformation des systèmes agroalimentaires aux fins d'une amélioration de la production et de la nutrition.

14. Les participants ont appelé à ce que la FAO fournisse des solutions techniques concrètes et à ce que l'appui à la promotion soit renforcé, l'objectif étant d'encourager les partenariats entre les secteurs privé et public, les acteurs du développement et les institutions de recherche, aux fins suivantes:

- a. promouvoir et faciliter l'utilisation de la biotechnologie pour concevoir des produits de remplacement, qui amélioreraient la résistance des végétaux au stress et réduiraient la dépendance à l'égard des engrais chimiques et des pesticides;
- b. mettre au point de solutions biotechnologiques innovantes comme l'introduction de récepteurs dans les racines des végétaux pour améliorer leur résistance au stress et réduire la dépendance à l'égard des engrais chimiques;
- c. mettre au point des engrais biologiques, des pesticides et des solutions post-récolte qui s'appuient sur des technologies novatrices afin d'accroître la durabilité des produits agricoles;
- d. créer une plateforme de conseil qui propose des indications sur mesure aux agriculteurs sur les meilleures pratiques, l'adoption de technologies et la connaissance des marchés;
- e. encourager la collaboration avec des organes gouvernementaux et des organisations non gouvernementales (ONG) comme l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), afin de mettre en œuvre des programmes qui facilitent le transfert de connaissances, la formation et l'accès aux ressources pour les petits exploitants;
- f. nouer des partenariats avec des institutions financières pour faciliter l'accès des petits producteurs aux capitaux et aux services financiers, et leur permettre ainsi d'investir dans des technologies novatrices et des pratiques durables;
- g. mettre en place un écosystème propice à l'entrepreneuriat grâce au soutien financier, au mentorat, à l'accès aux marchés et aux liens avec les agriculteurs et les consommateurs;
- h. établir des liens entre les jeunes entreprises, les sociétés privées et les institutions de recherche, proposer des programmes de mentorat et aider à cerner les besoins du marché et les préférences des consommateurs.

15. Pour conclure cette déclaration, je souhaiterais remercier sincèrement l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), représentée par son Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, de nous avoir offert la possibilité de nous réunir ici aujourd'hui, afin de nous permettre de planifier et d'envisager d'éventuelles collaborations pour l'avenir, ainsi que d'élaborer des stratégies à cet égard.